

*Direction de la recherche
et des affaires scientifiques et techniques*

Décision du 6 septembre 1999 modifiant la décision du 9 décembre 1997 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au comité technique paritaire spécial institué auprès du directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques

NOR : *EQUI9910176S*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 15 octobre 1997 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial institué auprès du directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques ;

Vu la décision du 9 décembre 1997 fixant la composition du comité technique paritaire spécial institué auprès du directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé au comité technique paritaire spécial institué auprès du directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques en qualité de représentant titulaire de l'administration :

M. Thurière (Daniel), administrateur civil HC, en remplacement de M. Decailot (Philippe).

Article 2

Est nommé au comité technique paritaire spécial institué auprès du directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques en qualité de membre suppléant des représentants de l'administration :

Mme Forestier (Janine), RIN catégorie exceptionnelle, en remplacement de M. Gaussen (Jean-Pierre).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la recherche
et des affaires scientifiques et
techniques,
J.-P. Giblin*